



ISOLANT PULVÉRISÉ



Depuis son développement en 1979, l'isolant pulvérisé Monoglass® est devenu le chef de file mondial des isolants de fibres de verre pulvérisés. Il procure une performance thermique et acoustique supérieure à tout ce qui se faisait auparavant.

SÉCURITAIRE

L'isolant pulvérisé Monoglass®, constitué à 25 % de verre recyclé, est un produit non toxique, inodore, d'un blanc brillant qui assure une réflectance supérieure. Monoglass® est incombustible et élimine donc les inconvénients et les risques associés aux isolants de cellulose ou de plastique cellulaire.

POLYVALENT

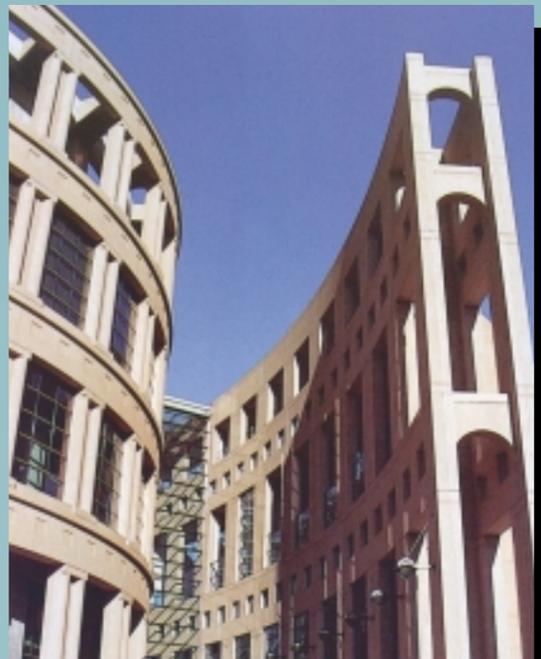
L'isolant pulvérisé Monoglass® procure à l'architecte une liberté et une souplesse de conception inédites. Monoglass® adhère facilement au béton, au bois, à l'acier, au gypse et aux isolants rigides de fibres de verre et de plastique. Son application pneumatique permet de créer une texture monolithique semblable à celle d'un tapis qui peut être adaptée à diverses exigences de fini de surface.

CONCURRENTIEL

L'isolant pulvérisé Monoglass® en place possède une masse volumique inférieure aux produits concurrents, réduisant de ce fait le poids ajouté. Résultat : des valeurs thermiques supérieures (R-20/R.S.I. 3,5 sur surfaces horizontales et R-28/R.S.I. 4,9 sur surfaces verticales) peuvent être atteintes sans besoin de supports mécaniques coûteux ni d'applications multiples. Il permet ainsi de réduire les temps et les coûts d'installation grâce à une mise en oeuvre économique, propre et rapide.

EFFICACE

L'isolant pulvérisé Monoglass® est constitué de fibres de verre inorganiques et de liants insolubles qui assurent une application en une seule passe sur toutes formes de surfaces. L'isolant monolithique devient partie intégrante de la construction et procure un système qui résiste plus efficacement au passage de l'air, aux fuites d'air et au déplacement de l'humidité. Sa performance, sa longévité et son adhérence exceptionnelles font de Monoglass® l'isolant de choix des architectes, constructeurs et propriétaires immobiliers.



Propriétés thermiques

L'isolant pulvérisé Monoglass® possède la valeur-R par pouce la plus élevée de tous les isolants fibreux pulvérisés. À une valeur isolante de R-4,0/R.S.I. 0,7 par pouce, les applications en plafond de R-20/R.S.I. 3,5 exigent une épaisseur de 5 pouces (12,7 cm) seulement et ne nécessitent pas de support mécanique. Sur les murs, on peut atteindre R-28/R.S.I. 4,9 rapidement et facilement sans l'usage de treillis.

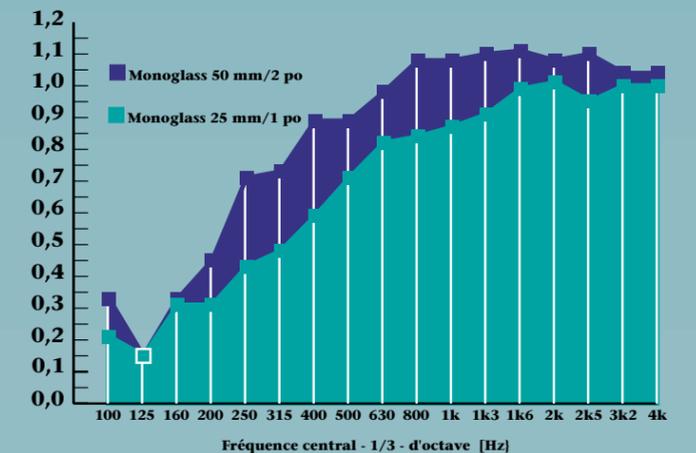
Classification de risque d'incendie

Monoglass® est incombustible et inorganique et ne contribue pas à alimenter le feu. Monoglass® pulvérisé est conforme aux exigences d'incombustibilité et d'usage du Code pour les bâtiments multi-étages, multi-usages et à forte densité d'occupants.

Performance acoustique

L'isolant pulvérisé Monoglass® procure des coefficients d'atténuation sonore supérieurs à ceux de tout autre isolant pulvérisé afin de mieux contrôler les bruits aériens dans les environnements de vie et de travail. Les coefficients d'atténuation sonore élevés de Monoglass® permettent de contrôler les niveaux sonores entre les espaces de bâtiments multi-occupants, d'hôtels, de bureaux, de condominiums et de maisons en rangée.

Coefficients d'atténuation sonore de Monoglass®



ISO 354 CNR (25 mm) = 0,75 CNR (50 mm) = 0,95

Contrôle de la condensation

L'isolant pulvérisé Monoglass® se prête particulièrement bien à la résolution des problèmes de condensation. L'application monolithique élimine les espaces d'air inertes qui peuvent permettre la formation de condensation et recouvre les reliefs intérieurs conjointement avec les parements de manière à minimiser la transmission de la chaleur et du froid.



Norme d'essai	Essai	Exigence	Résultat
Résistance thermique	ASTM C-518-76	Valeur de rapport	RSI = 28,12 m*K/W R = 4,00 F*ft ² *hr/BTU in
Conductance thermique	ASTM C-518-76	Valeur de rapport	KSI = 0,036 W/(m*k) K = 0,25 BTU*in/(ft*hr*F)
Incombustibilité	ASTM E-136-82 CAN 4-S114-78	Incombustibilité	Non-Combustible
Caractéristiques de combustion en surface	ASTM E-84 CAN/ULC S102-M88	Prop. de la flamme < 25 Dégag. de fumée < 50	Prop. de la flamme = 0 Dégag. de fumée = 0
Résistance au feu qui couve	ULC-C723(S)	Perte de masse < 5,00%	Perte de masse 0,37%
Érosion par l'air	ASTM 859	Valeur de rapport	Aucune perte de poids
Essai en soufflerie	ASTM D-3161	Aucune délamination	Aucune érosion (100 km/h, 60 mph)
Adhérence/cohésion	ASTM E-736-86	>1,7 KPA	Réussi
Résistance à la moisissure	ASTM G-21	Aucune croissance de moisissure	Aucune croissance
Coefficient d'atténuation sonore	ASTM C-423-77/ISO 354	Valeur de rapport	17mm, 0,7" = 0,55 25mm/1" = 0,75 35mm, 1,4" = 0,85 50mm/2" = 0,95

Disponibilité

Les résultats d'essais complets, les fiches signalétiques et la documentation technique sur les produits pulvérisés Monoglass® sont disponibles auprès de notre réseau mondial d'applicateurs spécialisés, d'agents et de distributeurs. Pour de plus amples informations, communiquer avec Monoglass® Incorporated.

Devis type

1.0 Généralités

1.1 Le présent devis type couvre l'application du produit pulvérisé Monoglass® pour l'isolation thermique et acoustique, la protection-incendie, le contrôle de la condensation et l'isolement acoustique.

2.0 Travaux connexes spécifiés ailleurs

2.1 Installation et approbation de toutes les fixations posées sur le substrat avant le début de l'application de Monoglass® pulvérisé.

2.2 Installation de canalisations, gaines, conduits et autres équipements devant être mis en oeuvre sur le substrat après l'application de Monoglass® pulvérisé.

2.3 Alimentation appropriée en eau et en électricité, protection contre les intempéries et le vent, éclairage, chauffage et ventilation provisoires et équipements de levage (treuils) s'il y a lieu.

2.4 Protection des ouvrages finis contre les dommages par des tiers.

2.5 Élimination, du substrat, des substances susceptibles de nuire à l'adhérence de Monoglass® pulvérisé.

3.0 Matériaux

3.1 Monoglass® pulvérisé appliqué selon les directives du fabricant au moyen de l'adhésif liquide Monoglass tel que fabriqué par Monoglass® Incorporated.

3.2 Monoglass® pulvérisé ne contiendra pas d'amiant, de silice cristalline libre, de plastiques cellulaires ni de fibres combustibles et possèdera les propriétés suivantes :

Propriété	Méthode d'essai	Résultat
Classification de risque d'incendie	ASTM E84-79	Propagation de la flamme 0
	ULC S102-1979	Dégagement de fumée 0
		Apport de combustible 0
Masse volumique sèche	ASTM D1622-83	2.8 lb/pi3 (nominal)
Conductivité thermique	ASTM C518	Facteur K - 0,25
		Facteur R - 4,00
Coefficient d'atténuation sonore	ASTM C423-77	0,80 - 0,85 CRB
		1.4 po sur support massif

3.3 Mélanger les adhésifs pour Monoglass® pulvérisé avec de l'eau potable exempte de toute substance délétère.

4.0 Livraison et stockage

4.1 Stocker les matériaux à l'abri dans un endroit sec, au-dessus du sol, dans leurs contenants d'origine non-ouverts et non-endommagés, les étiquettes et les sceaux du fabricant intacts.

5.0 Exigences environnementales

5.1 Les températures ambiantes, des substrats et des matériaux, seront les températures minimales acceptables pour l'applicateur. Les températures ambiantes et des substrats ne seront pas inférieures à 1°C (34°F) pendant l'application et jusqu'à ce que Monoglass® ait complètement séché. Prévoir une chaleur sèche et une ventilation appropriées au mûrissement adéquat du produit. Les sources de chaleur produisant de l'humidité ou de la vapeur ne sont pas acceptables.

Conformité aux codes

Code national du bâtiment du Canada (CCMC 10025-R)

Coast Guard (Board of Steamship Inspection)

New York City Building Standards (MEA 333-88M)

État de la Californie (CA-T318 (CN))

Norme britannique (BS-476 = Partie 4)

International Marine Organization (IMO A-472)

South Africa Bureau of Standards and Organisation internationale de normalisation (ISO) :

Thermique (SABS 722/82316/KK41 : ISO 830 : 91)

Acoustique (SABS 717/85190/K30 : ISO 354 : 85)

Incombustibilité (SABS 0177 Parties 3 et 5 : ISO 1182 : 90)

6.0 Applicateur

6.1 Monoglass® pulvérisé sera appliqué par des applicateurs compétents, formés à cet effet, au moyen du matériel approuvé par le fabricant.

6.2 L'applicateur soumettra à l'architecte ou à l'ingénieur, s'il y a lieu, des échantillons représentatifs du produit.

7.0 Application

7.1 Signaler à l'entrepreneur général, par écrit, les défauts et vices dans le travail exécuté par d'autres corps de métier et les conditions de chantier et environnementales insatisfaisantes.

7.2 Examiner les surfaces pour s'assurer qu'elles sont sèches, propres et exemptes d'huile, de graisse, de saleté, de peinture et de scories non-adhérentes et de toutes autres substances indésirables susceptibles de nuire à l'adhérence.

7.3 Le commencement de la pulvérisation signifiera que les surfaces d'application ont été acceptées.

7.4 Collaborer à la coordination des travaux pour éviter d'en ralentir l'allure.

7.5 L'entrepreneur général assurera un accès libre et sans encombre aux substrats à recouvrir et nettoiera les planchers pour assurer le libre déplacement des travailleurs et du matériel d'application avant et pendant la pulvérisation.

7.6 Ne pas pulvériser le produit avant que toutes les attaches et fixations aux substrats n'aient été posées et approuvées.

7.7 Exécuter les travaux en stricte conformité des recommandations écrites du fabricant.

7.8 Appliquer Monoglass® pulvérisé aux endroits indiqués aux plans et selon les épaisseurs indiquées.

7.9 Finir Monoglass® pulvérisé conformément aux exigences particulières de texture et de traitement de surface.

7.10 Ragréer et réparer le Monoglass® pulvérisé endommagé par le présent corps de métier ou d'autres corps de métier. Les coûts des réparations seront imputés à l'entrepreneur général et celui-ci les imputera aux corps de métier responsables des dommages.

7.11 Exiger de l'entrepreneur général qu'il inspecte les surfaces, pour détecter les dommages, avant que les équipes et leur matériel de pulvérisation quittent les lieux.

7.12 Laisser le chantier propre, nettoyé au balai, et mettre les déchets au rebut dans les contenants fournis par l'entrepreneur général.

Notes relatives au devis

1. Monoglass® pulvérisé est blanc et n'est pas damé dans le cas des finis traditionnels.
2. Le fini naturel peut être modifié en fonction de l'apparence et de la texture désirées.
3. Les surfaces peuvent être recouvertes au pistolet, roulées ou damées et peintes.
4. Pour toute information spécifique relativement aux finis et aux traitements de surfaces disponibles ou applications particulières, communiquer avec Monoglass® Incorporated.
5. L'épaisseur d'application maximale sur surfaces horizontales (plafonds) non supportées est de 5 pouces (127 mm). Les épaisseurs d'application supérieures doivent être supportées par un moyen mécanique. Sur les surfaces verticales, l'épaisseur maximale est 7 pouces (177mm).

Les données de performance des présentes expriment la performance prévue par Monoglass® Incorporated sur la base d'essais effectués par des laboratoires d'essai reconnus, selon des méthodes normalisées reconnues. Aucun agent, employé ou représentant de Monoglass® Incorporated, ni de filiales ou de compagnies affiliées n'est autorisé à modifier ces données de performance.

Applicateur :

Monoglass® Incorporated
North Tower, 430 / 650 West 41st Avenue,
Vancouver, Colombie-britannique, Canada V5Z 2M9
Téléphone : (604) 261-7712 Télécopier : (604) 261-1342